

décembre - janvier

LES ACTUALITES DU SECTEUR

La création de l'office des forages ruraux (OFOR) approuvée par l'assemblée nationale

Le 30 janvier 2014, les députés ont voté la Loi n°03/2014 portant création de l'Office des Forages Ruraux (OFOR), un établissement public à caractère industriel et commercial doté d'une autonomie administrative et de gestion qui devrait se substituer à terme à la Direction de l'exploitation et de la Maintenance (DEM). Le développement et la complexification des adductions d'eau conjugués aux exigences de qualité du service, de sécurité de la production et de protection de la ressource ont justifié aux yeux des autorités nationales le recours à des organismes privés plus expérimentés. L'OFOR sera chargée de renforcer la gestion du patrimoine de l'hydraulique rurale relevant du domaine public de l'Etat et d'assurer des missions de régulation entre les acteurs (Asufor, exploitants, opérateurs privés de maintenance et de production) une fois les activités de maintenance et de production déléguées.

Les délégations de service public en cours

Plusieurs délégations de services publics à des opérateurs privés sont en cours pour la production et la maintenance des forages ruraux motorisés. Le périmètre d'intervention des opérateurs privés concerne : l'exploitation courante (production d'eau), l'entretien, les réparations et le renouvellement du matériel d'exploitation (captage, énergie, pompage, stockage). L'eau sera ensuite livrée et vendue en gros à l'ASUFOR qui interviendra sur le réseau de distribution et représentera les usagers. Pour mettre en place la réforme, le pays a été découpé en trois grandes zones : la zone centre (Thiès, Kaolack, Fatick, Diourbel, Kaffrine), la zone Nord (Louga, Saint-Louis et Matam) et la zone Sud (Tambacounda, Kédougou, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor). Le transfert se fera ensuite par lots (périmètres) à l'intérieur de la zone ciblée.

Un appel d'offres a été lancé en novembre 2013 pour la zone Centre, 21 dossiers ont été achetés et 16 offres reçues. L'analyse est en cours et la sélection devrait avoir lieu prochainement. Les délégations de services publics sont en cours de préparation pour la zone Nord et Sud.

Les avancées du Programme de structuration du marché des boues de vidanges (PSMBV)

Financé par la Fondation Bill et Melinda Gates, le PSMBV a pour objectif l'amélioration de la santé et du niveau de vie des habitants des banlieues dakaroises par l'accès à un service d'assainissement hygiénique et abordable financièrement. Plus spécifiquement il vise à :

- encourager le développement du secteur privé de l'assainissement;
- améliorer la qualité du service de vidange offert par les opérateurs privés ;
- augmenter la demande en service de vidange mécanique en améliorant l'accès à l'information et la prise de conscience à l'échelle des ménages

- faciliter l'accès aux stations de traitement des boues de vidange ainsi que leurs performances
- déléguer la gestion des stations de boues de vidange au secteur privé

Le programme est mis en œuvre par l'ONAS, avec l'appui de l'Agence Intergouvernementale Panafricaine Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA) et Innovations for Poverty Action (IPA). Une première phase d'études a permis d'identifier et de structurer les vidangeurs de la région de Dakar et de mieux comprendre le marché de la vidange mécanique de la banlieue, l'assainissement autonome concernant plus de 90% des habitants de la région. Un processus de certification et d'accompagnement des vidangeurs est en cours pour accroître la professionnalisation de l'activité et améliorer la sécurité sanitaire et environnementale. Un centre d'appel dédié a été mis en place pour favoriser la concurrence. L'objectif final est de baisser le coût moyen de la vidange de 30000 FCFA à 25000 FCFA. La construction d'une nouvelle station de traitement des boues de vidange (STBV) est prévue à Keur Massar car les STBV sont actuellement surexploitées et assez éloignées des bénéficiaires. Cette nouvelle station abritera une unité pilote de production de biogaz conçue avec l'appui technique de l'Université des Sciences et Techniques de Beijing (USTB) pour valoriser les boues de vidange. L'objectif de cette unité est double : produire de l'énergie et créer une activité industrielle rentable qui favorise la baisse du coût de la vidange pour les ménages.



Pour en savoir plus, consulter le bulletin trimestriel du Programme de structuration du marché des boues de vidange dans la banlieue de Daka publié par l'ONAS

Boues Mag n°1, Novembre 2013.

Le Biogaz au Sénégal : quelles initiatives, quels résultats?

Le Biogaz est issu du processus de méthanisation de substrats riches en matières organiques comme les boues des stations d'épuration, les boues de vidange, les déjections animales (bovins, porcs, poulets etc..), les déchets agro-alimentaires (restes de fruits et légumes, déchets d'abattoir, déchets de poisson ..) ou encore les résidus de culture. Différentes initiatives sont développées au Sénégal à des échelles variées (industrielles ou domestiques).

Le pS-Eau et l'Agence Régionale pour l'Environnement et les Nouvelles Energies (ARENE) souhaiteraient poursuivre l'identification et la valorisation des différentes initiatives portées par les acteurs de coopération décentralisée et non gouvernementale. Pour faire connaître vos initiatives contactez le pS-Eau à milin@pseau.org



Pour en savoir plus, consultez la brochure « Assainissement, énergie et coopération : l'option Biogaz, publiée par l'ARENE et le pS-Eau :

www.pseau.org/outils/ouvrages/arene_ps_eau_assainissement_energie et cooperation | option biogaz 2012.pdf

Vers une approche déconcentrée et décentralisée de l'assainissement rural

Pour améliorer le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural qui s'élevait à 35,6% fin décembre 2012 pour un objectif en 2015 de 63%, le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a développé un programme pilote pour les régions de Louga et Thiès : le MCDAR (Mécanisme communautaire de Développement de l'Assainissement Rural).

Le programme s'appuiera sur:

- o le renforcement technique, institutionnel et managérial des Services régionaux de l'Assainissement;
- o une meilleure implication des collectivités locales dans le financement du sous-secteur et dans la chaîne de mise en œuvre des projets ;
- o le renforcement de la spécialisation et des opportunités de partenariat avec le privé pour le développement du sous-secteur de l'assainissement.

Un partenariat avec l'agence panafricaine <u>Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA)</u> a été noué pour le volet Information Education et Communication (72 000 ménages seront sensibilisés) et l'ingénierie sociale du programme.

La solution technique retenue pour les équipements est la toilette à chasse manuelle (TCM). La cabine est financée par les bénéficiaires qui apportent une caution de 10 000 FCFA (14 000 latrines améliorées seront installées)

Les collectivités locales contribuent au financement des édicules publics (180 édicules publics seront construits).

En savoir plus:

http://www.pseau.org/sites/default/files/0_repertoire_fichiers/1_pages_pays/senegal/mcdar_pseau_dec_2013.pdf

Acte III de la décentralisation : vers la suppression des régions

Le 19 décembre dernier l'Assemblée nationale a adopté le report des élections locales (initialement prévues en mars 2014) au 20 juin 2014. Elle a également voté favorablement le nouveau code général des collectivités locales qui prévoit la suppression de la région comme collectivité locale et l'érection des départements en collectivités locales; mais aussi le remplacement des communautés rurales par des communes (communalisation universelle).

Pour M. El Hadj Omar Youm, ministre de l'Aménagement du territoire et des Collectivités locales, « la suppression des conseils régionaux procède d'un diagnostic qui a établi leur faible contribution au développement local et leur éloignement des autres ordres de collectivité locale ». Aussi le gouvernement sénégalais a-t-il décidé la mise en place de conseils départementaux et la suppression des conseils régionaux pour plus de cohérence territoriale. L'idée est d'aboutir parallèlement à la mise en place de 7 ou 8 grandes régions ou pôles de développement.

Le gouvernement a indiqué que la coopération décentralisée sera sauvegardée : soit dans le cadre d'un regroupement interdépartemental par la signature d'une convention soit par la mise en place, sur l'initiative conjointe des élus (conseils départementaux, communes et associations) et du représentant de l'Etat (Gouverneur) d'une plateforme territoriale comme dispositif régional ou interrégional d'échanges, d'appui et de concertation multi-acteurs.

LES ACTUALITES DU RESEAU SENEGAL

2013 : Une forte contribution des acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale française pour l'eau et de l'assaissement en 2013

Sur l'année 2013, le montant mobilisé par les acteurs français de coopération décentralisée et non gouvernementale pour l'eau et l'assainissement au Sénégal s'élève à plus de 4 millions d'euros.

On relève un nombre grandissant d'interventions dans le secteur de l'assainissement, sur la vingtaine de projets recensés, 50% d'entre eux comprennent des actions dédiés à l'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement. Les actions en milieu rural restent largement majoritaires (70 %). Enfin plus de 40% des actions s'inscrivent dans un partenariat de coopération décentralisée entre collectivités françaises et sénégalaises.



Pour en savoir plus sur les actions initiées en 2013, consulter l'atlas pS-Eau : www.pseau.org/fr/senegal/actions

Les échos de la Journée Eau et Assainissement pS-Eau/CUF (décembre 2013)

La rencontre nationale 2013 sur l'eau et l'assainissement au Sénégal s'est tenue le mardi 3 décembre au Pavillon de l'Eau à Paris en présence de Monsieur Harouna TRAORE, Conseiller Technique sur les questions d'Assainissement au Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement et de Monsieur Ousmane Hane, responsable des opérations au Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire (PEPAM). La rencontre a permis d'informer les acteurs de la solidarité internationale sur l'évolution du secteur et les réformes en cours, de partager des expériences d'intervention afin de mettre en exergue différents types de contexte, d'actions ou encore de partenariats techniques et financiers.

Co-organisée par le pS-Eau et Cités-Unies France (CUF), elle a réuni plus de 70 participants.

Pour consulter les présentations et la synthèse des échanges : http://www.pseau.org/fr/journee-eau-et-assainissement-senegal-2013

Une nouvelle publication de pS-Eau : « la coopération décentralisée et non gouvernementale franco-sénégalaise pour l'eau et l'assainissement — Enjeux et partenariat »

En partenariat avec le Service de Coopération et d'Actions Culturelles de l'Ambassade de France au Sénégal, le pS-Eau a produit un document de capitalisation qui dresse un état des lieux des pratiques et des opportunités d'interventions pour les acteurs français dans le secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal.

Le guide présente la stratégie du secteur, les financements disponibles et la multiplicité des projets et partenariats développés.



Consulter le document :

www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_la_cooperation_decentralisee_et_non_gouvernementale_franco_senegalaise_pour_l_eau_et_l_assainissement_2013.pdf

Atelier d'échanges sur les mini-égouts à Dakar

Un atelier régional sur l'assainissement par mini-égout organisé par le pS-Eau et le ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement du Sénégal, s'est tenu à Dakar du 8 au 10 octobre 2013. Lors de cet atelier, le pS-Eau a présenté les premiers résultats d'une étude sur les égouts à faible diamètre qui peuvent se révéler adaptés à certains contextes urbains et qui font l'objet d'un intérêt croissant des acteurs de l'assainissement du continent africain et de leurs partenaires de coopération.

Pour en savoir plus sur l'étude mini-égouts : Consulter le site du pS-Eau : www.pseau.org/fr/mini-egouts

Agenda

- 26-30/05/2014, Dakar, Sénégal : 5e semaine africaine de l'eau
- 29/09-03/10/2014 (dates à confirmer), Dakar, Sénégal : **AfricaSan 4** Conférence panafricaine sur l'assainissement et l'hygiène

Pour nous faire part de vos remarques et suggestions ou faire connaître vos initiatives, écrivez à milin@pseau.org